

Le Journal des Gardons

Établissement Public Territorial de Bassin Gardons

ces rivières qui nous relient

Édito



Nous avons fêté début juillet les 30 ans de l'EPTB Gardons. Une grande partie du journal est consacré à cet événement. Que de chemin parcouru en 30 ans...

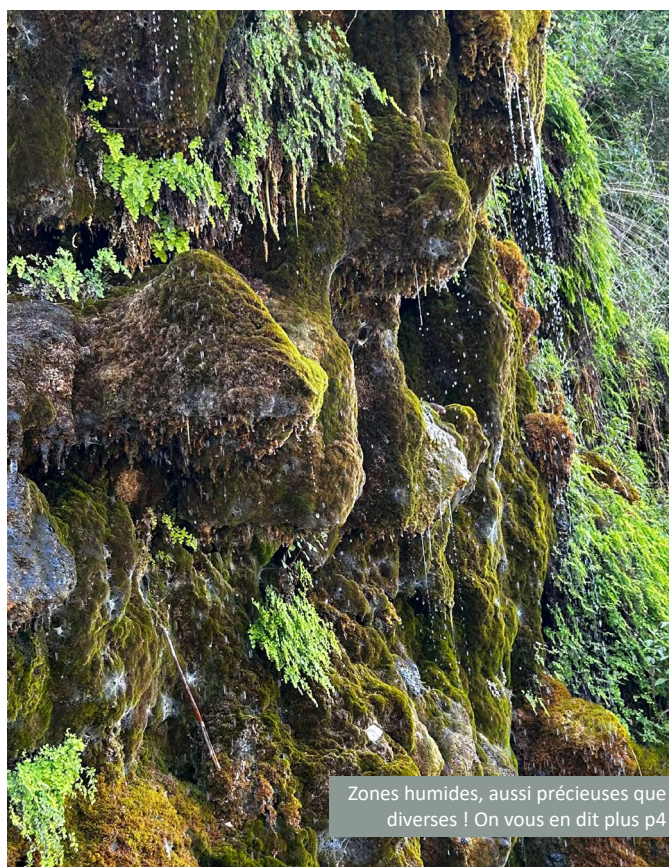
Nous nous sommes structurés et organisés pour faire face aux grands enjeux de l'eau de notre bassin versant et ils ne sont pas des moindres : crues méditerranéennes, sécheresses extrêmes, qualité de l'eau et des milieux aquatiques, changement climatique... Très tôt sur notre territoire, les élus ont bien compris que pour gérer efficacement l'eau il faut se placer à la bonne échelle, le bassin versant, et travailler ensemble. Au-delà de nos approches, qui peuvent parfois, et fort heureusement, être diverses, nous nous rejoignons tous dans l'intérêt général et dans l'avenir de nos territoires.

Nous avons voulu, mes prédécesseurs et moi-même, que l'EPTB Gardons ne soit pas simplement un syndicat d'études et d'animation mais également un syndicat d'actions. C'est la raison pour laquelle il porte autant de projets, dont plusieurs d'entre eux sont présentés dans ce numéro du journal. Cette forte activité nous permet non seulement de gérer l'eau aujourd'hui mais aussi de chercher les solutions qui nous permettront de la gérer demain. Dans des périodes budgétaires difficiles, il convient de rappeler l'effort financier important que nous avons consenti pour en arriver là et ainsi disposer des moyens humains et financiers indispensables pour porter tous ces projets et mener les réflexions qui appuient nos décisions.

Cet anniversaire des 30 ans de l'EPTB n'est qu'une étape, nous devons continuer ensemble cette aventure pour que notre investissement dans la gestion de l'eau devienne un atout pour notre territoire.



Max Roustan,
Président de l'EPTB Gardons



Zones humides, aussi précieuses que diverses ! On vous en dit plus p4

SOMMAIRE

2 • Risque inondation

3 • Entretien des cours d'eau

4 • Biodiversité - Milieux aquatiques

6 • DOSSIER SPÉCIAL «30 ans de l'EPTB »

10 • Ressource en eau

11 • Gouvernance & communication





Mise en sécurité

Relocalisation sur le Grabieux

Une opération de relocalisation des habitations les plus exposées au risque inondation a été lancée en 2021 sur le bassin versant du Grabieux (affluent du Gardon) à Alès, afin de permettre aux habitants de se reloger hors de la zone inondable. 28 propriétaires ont donné leur accord pour participer à l'opération. Les 1ères acquisitions ont eu lieu en 2022. Les démolitions et la remise en état des terrains se font au fur et à mesure des départs et du relogement des habitants.

Les travaux de remise en état définitif ont démarré : tous les matériaux sont évacués, les terrains sont nivelés et ensemencés (couvert herbacé) et une bordure de délimitation des terrains est mise en place pour empêcher l'entrée de véhicules et le dépôt sauvage de déchets. La remise en état va permettre au quartier de retrouver une vie apaisée, la zone a pour vocation de devenir un espace vert.

L'opération, portée par l'EPTB, est financée par Alès agglomération et l'État.



Chasses-routes pour empêcher l'entrée de véhicules sur les terrains remis en état

Travaux sur les digues

Digue d'Alès et de la Grand'Combe

En 2025 la digue de la Grand'Combe a été équipée de clapets anti-retours au niveau des réseaux d'assainissement pluviaux, pour permettre l'évacuation des pluies vers le Gardon quand il pleut, tout en empêchant le Gardon de remonter par les conduites en cas de crue. La mise en place du même type d'équipement est prévue sur la digue d'Alès.



Clapet anti-retour

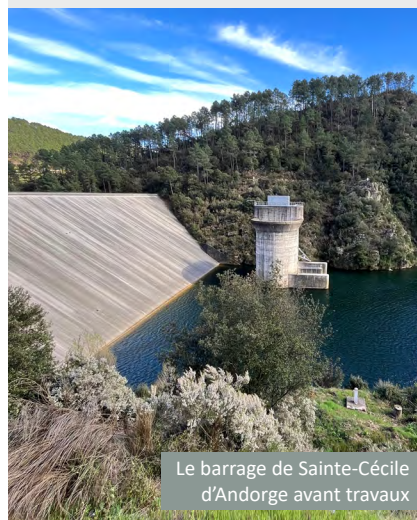
Financement

Nouvel avenant au PAPI 3

L'EPTB a déposé un avenant au Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) auprès de l'État.

Il permet de prendre en compte les dernières estimations du budget des opérations prévues, en premier lieu pour la sécurisation du barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge.

Le budget du PAPI 3 a été relevé de 28 millions à 45 millions d'euros.



Le barrage de Sainte-Cécile d'Andorge avant travaux

Un beau démarrage

Déjà 220 diagnostics pour Gardons ALABRI



Une nouvelle opération Gardons ALABRI est en cours sur notre territoire depuis septembre 2024. Elle permet de bénéficier d'un diagnostic gratuit de son logement situé en zone inondable ainsi que d'un accompagnement pour la réalisation de travaux. Il s'agit le plus souvent de poser des batardeaux aux niveaux des portes

pour empêcher l'eau d'inonder la partie habitable. Pour les biens les plus exposés, la construction d'un espace refuge peut être requise. Le dispositif est aussi ouvert aux entreprises. La démarche va s'étendre aux bâtiments publics à la fin 2025.

3 réunions publiques ont été organisées pour informer sur le dispositif, à Remoulins, Montfrin et Uzès. Environ 220 diagnostics ont été réalisés ou sont en cours de réalisation et une dizaine de demandes de financements ont déjà été déposées pour réaliser des travaux (prise en charge à 80 % par l'État et à 20 % par le département sous condition de ressource).



Sollicitations ponctuelles

Répondre aux questions et aux signalements du territoire

Tout au long de l'année, l'équipe technique de l'EPTB est sollicitée par des riverains ou des élus qui demandent des travaux ou des précisions concernant la gestion des cours d'eau. Les agents de l'EPTB ont à cœur de répondre le plus rapidement possible et très souvent de se rendre sur site pour constater et échanger directement.

En 2024, 130 sollicitations ont été enregistrées, près de 50 % provenant de riverains, 40 % d'élus et 10 % issues d'observations directes de l'EPTB.

La majorité des demandes (45 %) concernent l'entretien de la végétation des cours d'eau (traitement d'arbres, embâcles, déchets), 10 % sont des signalements d'atteintes à l'environnement (remblais, déchets, pollution ou intervention en rivière illégale).

Un peu plus de 20 % des questions portent sur des demandes de diagnostic d'ouvrage ou d'érosion de berge et 5 % sur des appuis réglementaires : précision sur le droit, aide à la rédaction de dossiers « Loi sur l'eau » pour de petits travaux.



Ces visites induisent le plus souvent des travaux de gestion de la végétation (équipe verte ou entreprise).

Pour les questions plus complexes, les agents produisent une note technique précisant l'analyse et le positionnement de l'EPTB. Dans tous les cas, l'objectif est de se rendre disponible pour les élus et les habitants du bassin

versant, de répondre aux demandes lorsque c'est possible et d'expliquer le mode actuel de gestion des cours d'eau.

Prendre le temps du dialogue et de l'échange est toujours payant à long terme, 30 ans de retours d'expérience le prouvent.

Nouvelle technicienne

Bienvenue à Lauryn ROUX !

Originaire d'un petit village de Savoie, Lauryn a déjà un peu plus de 3 ans d'expérience en tant que technicienne rivière, tout d'abord au sein du service GEMAPI d'une communauté de communes, puis dans un syndicat mixte d'aménagement du territoire lorsque la compétence GEMAPI y a été transférée.

Après avoir suivi un BTS de « Gestion et maîtrise de l'eau », elle s'est spécialisée à travers une licence pro « Restauration écologique des milieux aquatiques ».

Lauryn arrive sur le bassin versant des Gardons, ravie à l'idée de mieux connaître ce territoire où elle était déjà venue plusieurs fois en famille, mais aussi d'intégrer cette fois un syndicat spécialisé dans la gestion de l'eau et riche de 30 ans d'expérience.

Elle est la technicienne rivière en charge du secteur de l'Uzège et du bas Gardon depuis le mois de juillet 2025. Elle prend la suite d'Alexis MONIER, parti vers d'autres aventures.





Bon état écologique

Lancement des études de restauration des cours d'eau

Les milieux aquatiques et humides figurent aujourd'hui parmi les écosystèmes les plus dégradés au niveau mondial. Leur bon état écologique est pourtant crucial car ces écosystèmes diversifiés remplissent des fonctions écologiques de première importance : ils abritent une biodiversité très riche et stockent plus de carbone que nos forêts. Ils régulent aussi les crues et la température. Ils contribuent également à l'épuration des eaux et à la recharge des nappes phréatiques.

L'EPTB Gardons a défini un programme d'actions sur le bassin versant d'ici 2027 afin mieux connaître les caractéristiques morphologiques des cours d'eau les plus dégradés et rétablir leurs fonctionnalités naturelles. Des études sont en cours sur le Gardon depuis Russan jusqu'à la confluence avec le Rhône, sur la Droude ainsi que sur la Braune. De nouvelles études seront lancées à la fin de l'année 2025 sur l'Ourne, la Valliguière et l'Alzon / Seynes.

Clau de Trouillas

L'EPTB devient gestionnaire du site

Située en limite est de la commune de Saint-Hilaire-de-Brethmas, la zone humide du Clau de Trouillas couvre environ 7 ha. Elle fait partie d'un vaste ensemble de parcelles (70 ha), bénéficiant d'un plan de gestion élaboré par Alès agglomération (propriétaire du site) avec l'assistance technique de l'EPTB Gardons. Les études initiales menées sur la zone humide ont mis en évidence la présence d'espèces patrimoniales comme la Diane (papillon protégé) et sa plante hôte (*Aristolochie rotunda*), ainsi que la nécessité de mener des travaux de restauration sur le site.



Le Clau de Trouillas, 7 ha de zones humides à Saint-Hilaire-de-Brethmas

L'EPTB est désormais maître d'ouvrage des actions de gestion de la zone humide, avec pour principaux objectifs : restaurer les surfaces de prairies humides, faciliter les débordements de l'eau sur la prairie et sa rétention dans les sols, garantir le maintien d'un bon état de conservation des prairies humides par des pratiques agricoles adaptées, préserver la mosaïque de milieux humides (bocage et boisement) et contrôler la fréquentation de la zone humide par le public. Seule la fauche, régulière ou occasionnelle, permettra d'éviter la recolonisation de la prairie par les ligneux. Cette fauche nécessitera la restauration préalable de la planéité initiale des parcelles (travaux de nivellement étalés sur trois ans).

Acquisitions foncières

60 ha sur les Paluns

L'EPTB Gardons finalise ses acquisitions de terrains sur la zone humide des Paluns à Aramon. Au-delà de l'objectif premier de restauration écologique du site, cette maîtrise foncière va aussi permettre la remise en eau contrôlée de la zone humide, qui participera ainsi à la prévention locale du risque inondation.

Depuis juin dernier, les hauteurs d'eau de la zone humide peuvent être suivies en temps réel grâce à la pose de sondes limnimétriques (convention avec EDF et co-financement de l'Agence de l'eau).



Sonde limnimétrique

L'EPTB rejoint MRM !

Mobilisés pour les espèces migratrices

L'EPTB Gardons a rejoint l'Association Migrateurs Rhône - Méditerranée (MRM) consolidant ainsi son action en faveur de la préservation des poissons migrateurs.

Depuis 30 ans, MRM gère, étudie et centralise les données sur ces populations. Cette collaboration vise à renforcer la gestion des populations de poissons migrateurs (l'anguille et l'aloise feinte de Méditerranée en photo ci-dessous) tout en évaluant les bénéfices des aménagements réalisés par l'EPTB sur les Gardons.



MIGRATEURS

Parlons zones humides !

On fait le point avec Jean-Philippe REYGROBELLET

Jean-Philippe est chargé de mission « milieux aquatiques » à l'EPTB Gardons. Il coordonne l'ensemble des projets de l'EPTB sur les zones humides du bassin versant.



Mosaïque de milieux sur la zone humide des Paluns

L'EPTB Gardons et de l'ensemble des pouvoirs publics en faveur des zones humides.

Que fait concrètement l'EPTB ?

En fait, les zones humides sont très diverses ! On y retrouve les prairies humides, mais aussi les mares temporaires, les ripisylves (végétation des bords de cours d'eau), les suintements rocheux (comme le grand tuf de Maliver - photo en p1) ... Nos actions s'adaptent au type de zones humides concernées. L'acquisition foncière est un outil majeur. Elle permet de mettre en œuvre des actions de restauration, et assure la protection à long terme de ces milieux, comme sur la zone humide des Paluns à Aramon (voir article p4).

Nous achetons aussi des terrains en bord de cours d'eau pour protéger ou restaurer les ripisylves, parce que ces milieux spécifiques nous rendent de grands services ! Ils constituent un abri et un corridor de circulation pour une faune diversifiée. Ils nous offrent également une protection contre les crues, grâce à un effet de peigne qui ralentit les eaux et retient les embâcles.

Tout d'abord, qu'appelle-t-on « zone humide » ?

Le Code de l'environnement en donne une définition précise : « On entend par zones humides les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ». Pour parler simplement, ce sont des zones de transition entre milieux secs et milieux aquatiques.

essentielle de la gestion de l'eau. Elles jouent un rôle de tampon lors des crues et de régulation en cas d'étiage. Elles permettent aussi une production de fourrage bien supérieure à une parcelle « normale » dans le cas des prairies humides.

Elles jouent un rôle essentiel dans la gestion de l'eau

Mais les 50 % de zones humides qui restent sont souvent aussi très dégradées ! Et elles ne peuvent plus jouer pleinement leurs rôles. C'est la raison principale de l'implication de

Pourquoi l'EPTB s'intéresse-t-il aux zones humides ?

En 50 ans, 50 % des zones humides ont disparu, à l'échelle mondiale mais aussi en France ! Et faute de connaître et de comprendre leurs rôles, les zones humides sont encore trop souvent considérées comme des zones dégradées et inutiles.

Or ce sont des espaces de vie uniques pour certaines espèces de faune et de flore. Et elles sont des composantes

Bilan de nos actions sur les zones humides du bassin versant

- Protection et restauration des ripisylves :**
 - Acquisitions amiables sur le Gardon d'Alès aval depuis 2014
 - Extension envisagée de la démarche sur d'autres cours d'eau
 - Restauration des prairies humides et mares temporaires**
 - Plan de gestion du Clau de Trouillas avec Alès agglomération
 - Acquisitions foncières sur la zone humide des Paluns
 - Réalisation d'inventaires de zones humides**
 - Soutien aux projets locaux** avec appui aux mairies, propriétaires fonciers, associations...
- Vous avez besoin de conseils ? Appelez-nous !

L'EPTB Gardons a 30 ans !

3 décennies au service du bassin versant

Le 24 février 1995, l'EPTB Gardons, appelé alors SMAGH (Syndicat Mixte de Gestion Hydraulique) des Gardons, était créé en regroupant le Département du Gard et 4 syndicats locaux (Gardon d'Alès aval, Gardon d'Anduze, Gardonnenque, Bas Gardon).



Structure visant à porter, dans un premier temps, les études du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) des Gardons, le syndicat s'est développé très rapidement au début des années 2000, notamment suite à la crue de septembre 2002.

Il est ainsi devenu le SMAGE (Syndicat Mixte de Gestion Equilibrée) des Gardons, portant les études et travaux nécessaires à la gestion de l'eau des Gardons.

Epruvé mais renforcé par l'apparition de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) en 2018, l'EPTB Gardons continue plus que jamais de

s'investir dans tous les domaines de la gestion de l'eau de son territoire (inondation, ressource en eau et milieux aquatiques). Ces 30 ans d'actions se poursuivent et même se renforcent pour faire face aux enjeux cruciaux de l'eau de notre bassin.



Plusieurs Présidents se sont succédés pour porter notre syndicat, tout d'abord des conseillers départementaux du Gard M. Jean CARREYRON (1995-

1998) et M. Roger ATGER (1998-2004), puis M. Jacques LAYRE, Maire de Cassagnoles, Président de 2004 à 2018 et enfin M. Max ROUSTAN, Président depuis 2018.

De 1995 à 2025

Une équipe qui évolue

Le syndicat a tout d'abord été porté par les services du Département du Gard, de sa création à juin 2001, date de recrutement du premier agent, l'actuel directeur, Lionel GEORGES.

L'équipe a connu ensuite une forte évolution par étape : 7 agents en 2004 (crue de septembre 2002, PAPI - Plan d'Actions et de Prévention des Inondations - n°1), 16 agents en 2007 (création des équipes vertes), 30 aujourd'hui (GEMAPI, évolution des missions).

Un anniversaire convivial le 1er juillet à Cendras

L'EPTB Gardons a eu le plaisir de célébrer son anniversaire avec les élus et partenaires du territoire, au Centre aéré de Malataverne, sur la commune de Cendras.

Un grand merci aux élus et partenaires venus nombreux célébrer cette journée avec nous, à l'invitation du Président de l'EPTB Gardons, M. Max ROUSTAN !

L'évènement a débuté par un moment officiel à 11h avec la prise de paroles de M. Émile SOUMBO, Sous-Préfet d'Alès ; de Mme Françoise LAURENT-PERRIGOT, Présidente du Conseil départemental du Gard ; de Mme Aurélie GENOLHER, représentant La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ; de Mme Méryl DEBIERRE, 1ère Vice-Présidente de l'EPTB et de M. Max ROUSTAN.

Après avoir fait honneur au buffet de produits locaux, les invités ont pu profiter de plusieurs conférences dans l'après-midi. Le photographe et vidéaste subaquatique Yannick GOUGUENHEIM a présenté le projet vidéo en cours sur notre bassin versant (voir ci-contre).

Ce sont ensuite les 10 années de collaboration fructueuse avec le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) qui ont été mises en avant (démarches conduites et résultats obtenus).

La journée s'est terminée avec la présentation du projet de collecte de témoignages liés aux Gardons par le vidéaste Sébastien MULATON (voir ci-dessous).



Vidéo du bassin versant

Filmer la beauté et la diversité du territoire

Pendant 7 jours, 2 vidéastes de talent, Yannick GOUGUENHEIM (Image & Rivière) et Robert LUQUÈS (Calune Productions) ont sillonné notre bassin versant pour y tourner des images vidéo subaquatiques, terrestres et aériennes, et ainsi célébrer le territoire pour lequel l'EPTB Gardons s'engage depuis 30 ans.

Rendez-vous très bientôt sur notre chaîne YouTube pour découvrir le film : <https://tinyurl.com/3pby9hpb>



Témoignages vidéo

Mémoires des Gardons

A l'occasion de ses 30 ans, l'EPTB a aussi souhaité mettre en avant les habitants de son territoire et les mémoires locales associées à l'eau et à la rivière. Une collecte de témoignages en lien avec les Gardons a été lancée sur le bassin versant, avec le vidéaste Sébastien MULATON : ils nous parlent des usages passés liés à la rivière et à la ressource en eau, mais aussi des crues ou des périodes de sécheresse qui ont marqué notre bassin versant.

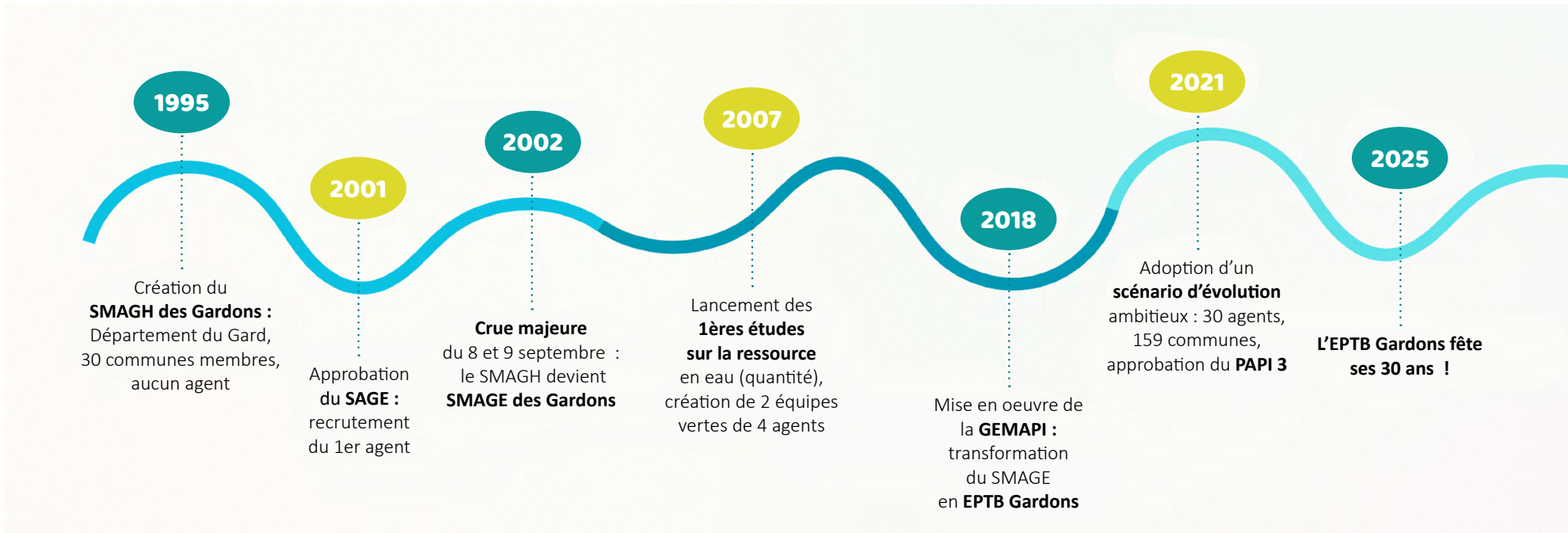
Retrouvez les témoignages ici : <https://www.les-gardons.fr/bassin-versant/temoignages-du-bassin-versant-des-gardons>



Scanner le QRcode pour voir les vidéos



Évolution du logo





Paroles d'élus

Max ROUSTAN, Président de l'EPTB

Fêter les 30 ans de l'EPTB c'est avant tout fêter une aventure commune, notamment celle des collectivités qui se sont rassemblées pour gérer l'eau à l'échelle du bassin versant, et qui ont su faire les efforts nécessaires pour que les moyens d'agir soient donnés à notre EPTB. Il s'agit bien évidemment des 8 intercommunalités (Communautés d'Agglomération de Communes) membres de l'EPTB mais aussi des 159 communes qui les composent sur notre territoire.

Nous avons bien conscience que tout ce qui a été fait, ce qui est en cours et, peut-être encore plus, ce qui reste à faire ne peut l'être qu'avec un soutien financier indéfectible de nos partenaires, qui nous accompagnent depuis notre création : l'Etat, très présent sur

le volet inondation, l'Agence de l'eau, premier soutien financier de l'EPTB et financeur majeur de l'animation, la Région Occitanie, en soutien sur toutes les thématiques et le Département du Gard, membre fondateur et partenaire historique de notre structure, financeurs d'opération d'investissement et qui a fait le choix fort de conserver la gestion du barrage de Sainte-Cécile d'Andorge. Il convient également de mettre en valeur le soutien de l'Union Européenne, notamment sur des projets structurants, et du Département de la Lozère.

Au-delà du financement nous collaborons avec un très grand nombre d'acteurs tels que les Syndicats du Gauleizon et des Gorges du Gardon et le Parc National des Cévennes, comme à

l'extérieur pour associer nos efforts au niveau régional avec l'association AIGA Méditerranée Ouest, comme au niveau national avec l'Association Nationale des Elus de Bassin (ANEB).

La gestion de l'eau sur notre bassin versant est efficace car elle s'appuie sur 2 moteurs : l'EPTB, qui agit, coordonne et anime, et la CLE (Commission Locale d'Eau) qui assure la concertation et les débats avec tous les acteurs de l'eau qu'ils soient du monde économique (agriculture, tourisme, commerce et industrie...), associatif, des administrations ou des collectivités.

Nous avons su construire ensemble pour affronter les défis de la gestion de l'eau, nous avons aujourd'hui pour devoir de poursuivre et renforcer cette aventure commune...



Méryl DEBIERRE,

la 1ère Vice-Présidente de l'EPTB

Aujourd'hui, nous célébrons trente années d'existence, d'histoire collective, de convictions partagées et d'efforts constants au service d'un bien commun essentiel : l'eau.

Depuis 1995, l'EPTB Gardons œuvre sans relâche pour rendre notre territoire plus résilient, plus solidaire, plus durable — parce qu'ici, sur le bassin versant des Gardons, l'eau n'est pas qu'une ressource : elle est une force, un lien, une mémoire.

Elle façonne nos paysages, alimente nos cultures, abreuve nos villes... mais parfois aussi, elle déborde, elle menace, elle se retire trop longtemps, nous rappelant à quel point notre lien avec elle est à la fois vital et vulnérable. C'est cette relation complexe, précieuse et fragile à l'eau qui a donné naissance à notre établissement, dans

la continuité du tout premier Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de France. Une création à la fois audacieuse et nécessaire, née de la volonté de dépasser les conflits d'usages, les incompréhensions entre amont et aval, les cloisons entre territoires et les silences entre acteurs.

Car s'il y a une chose que nous savons avec certitude, c'est que rien de durable ne peut se construire dans la gestion de l'eau sans coopération. Le bassin versant, par définition, nous impose de travailler ensemble, de penser au-delà des frontières administratives, et de reconnaître que la solidarité entre les territoires n'est pas un luxe, mais une condition de survie.

Aujourd'hui, alors que nous franchissons ce cap symbolique des 30 ans, nous savons que cette cohésion n'est

jamais acquise : elle doit être entretenue, renforcée, renouvelée sans cesse, car les tensions s'accroissent, les ressources s'amenuisent, les priorités se télescopent.

Face à cela, nous n'avons pas d'autre choix que d'anticiper, de dialoguer, de partager nos connaissances pour éviter que les tensions ne se transforment en conflits durables et stériles.

Il nous faut réconcilier les usages : permettre à l'agriculture de produire, aux habitants de boire, à la nature de respirer, au tourisme d'exister, à l'industrie d'innover, tout en garantissant la sécurité de tous.

Et cela ne peut se faire que dans un cadre de confiance, de lucidité et d'intelligence collective.

Les Vice-Présidents



François ABBOU

Maire de Peyrolles



L'EPTB Gardons, c'est une superbe équipe de passionnés du grand cycle de l'eau, au service des communes et des citoyens du bassin versant, depuis 30 ans !

Souvent dans l'innovation, l'EPTB Gardons travaille néanmoins sur le long terme pour essayer de redonner son espace de vie naturelle aux Gardons, depuis 30 ans !

L'EPTB Gardons intervient à notre service toute l'année en cas de crise. Inondation ou sécheresse. Et ce depuis 30 ans !



Jean-Claude MAZAUDIER

Maire de Saint-Chaptes



Délégué au SMAGE puis à l'EPTB depuis 2002, j'ai pu constater la montée en puissance organisée de cet organisme.

Au début la priorité était les inondations, maintenant il assure la gestion de l'eau (ressources en eau, inondations, entretien des cours d'eau...) et de son milieu naturel.

L'établissement public territorial de bassin est un élément indispensable pour l'aide à la décision des élus. Il est constitué d'une équipe compétente, d'une grande technicité et surtout motivée. Il faut remercier son Directeur et tous ses collaborateurs.



Dominique VINCENT

Maire de Saint-Siffret

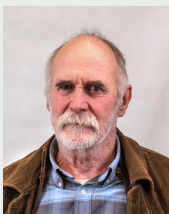


Je tiens à exprimer toute ma satisfaction quant aux services de l'EPTB Gardons. Je suis particulièrement impressionné par le travail remarquable de l'équipe verte, qui œuvre avec efficacité pour l'entretien des cours d'eau du territoire. Leur réactivité lors des épisodes d'inondation, notamment pour le retrait des embâcles, mérite d'être saluée. Par ailleurs, je suis vivement intéressé par les études menées sur les ressources en eau, tant dans l'Uzège que sur l'ensemble du bassin versant. Ces travaux sont essentiels pour une meilleure connaissance et une gestion durable de notre patrimoine hydrologique.



Pascal MARCHELIDON

Maire de St-Privat-de-Vallongue



Dans différentes institutions, nous trouvons souvent des compétences techniques, à l'EPTB, celles-ci sont enrichies de passion.

Ce qui surprend lorsque l'on intègre l'EPTB, c'est cette écoute, la sérénité des échanges et cette capacité de projection qui va bien au-delà des mandats d'élus, voire des carrières professionnelles. C'est sans doute pour toutes ces raisons qu'au bout de trente ans la mécanique est si bien huilée.

Nous n'aurons pas d'avenir sans eau, il est nécessaire de garder un organisme comme l'EPTB qui propose des solutions appliquées à notre territoire.



Nicolas CARTAILLER

Maire de Remoulins



L'EPTB Gardons, c'est une expertise et une assistance dans la gestion du risque inondations.

Une animation et une solidarité de territoire sur l'ensemble du bassin versant.

Des femmes et des hommes compétents, experts et disponibles pour nous assister dans nos projets.

Une gestion qualitative et quantitative de la ressource sur l'ensemble du territoire.



David FURESTIER

Maire de Cassagnoles



Enfant de Maruéjols-les-Gardons, j'ai grandi sur les rives du Gardon où j'ai pu constater ses caprices répétés. Devenu maire de Cassagnoles en 2020, cela coulait de source, d'intégrer cet outil formidable qu'est l'EPTB Gardons. Les débats au sein du comité syndical sont toujours riches en qualités et en intensités. Cet organisme public est un élément essentiel pour la prévention des inondations mais également sur la gestion de nos ressources en eau. Je profite de l'occasion pour féliciter l'ensemble des techniciens pour leur professionnalisme, le service administratif pour leur disponibilité et leur efficacité, l'ensemble encadré d'une main de maître par leur directeur.



Eaux souterraines

Fin des études menées sur le bassin versant : résultats et actions à venir



Entre 2016 et 2025, l'EPTB Gardons a porté 6 études sur les nappes d'eau souterraines majeures du bassin versant des Gardons. Elles visaient à améliorer notre compréhension du fonctionnement et des relations de ces nappes avec les cours d'eau du territoire. Les bilans réalisés ont permis d'identifier le niveau de tension des nappes ou leur potentiel de prélèvements supplémentaires. En synthèse, ces derniers restent localisés à certains secteurs du bassin versant et dans des proportions limitées. Le suivi des nappes se poursuit afin de continuer à observer leur niveau au quotidien et analyser leur évolution à plus long terme.

Les connaissances acquises fournissent des bases solides pour poursuivre le travail de recherche de solutions multiples et d'adaptations, pour une gestion de l'eau en adéquation avec la ressource disponible. Une recherche de sites pilotes est en cours avec le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) pour approfondir la réflexion de l'intérêt environnemental, économique et social des barrières physiques souterraines (ouvrage souterrain générant une remontée de la nappe sans stopper le flux vers l'aval). L'amélioration de la recharge des nappes est également un sujet d'avenir à explorer sur le bassin versant, tout comme une meilleure rétention dans les sols ou encore la recherche de ressources limitées à faible impact pour satisfaire les faibles demandes, notamment en Cévennes.

Soutien d'été

Lancement de l'étude d'optimisation du barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge



Soutien d'été assuré par le barrage des Camboux en complément de celui de Sainte-Cécile-d'Andorge

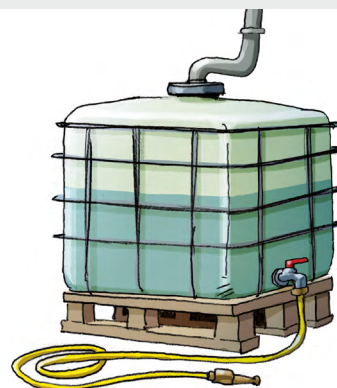
Le barrage de Sainte-Cécile a pour premier objectif de réduire les crues du Gardon d'Alès, mais il a aussi la capacité de retenir de l'eau pour la restituer durant l'été (on parle de soutien d'été). Au printemps 2025, l'EPTB Gardons - en pleine collaboration avec le Département du Gard, propriétaire et gestionnaire du barrage - a lancé une étude visant à renforcer cette fonction de soutien des débits du Gardon durant l'été. Elle comprend 2 volets : la gestion des matériaux (galets, graviers, limons) qui descendent la rivière et s'accumulent dans la retenue, et l'aménagement du barrage par des vannages qui pourront rehausser le plan d'eau et ainsi augmenter la capacité de soutien d'été.

Récupérateurs d'eau de pluie

S'équiper pour économiser l'eau !

Un projet de distribution de récupérateurs d'eau de pluie et d'équipements hydro-économiques, porté par l'EPTB Gardons, va prochainement voir le jour !

Développé à l'échelle du bassin versant, ce projet vise à sensibiliser et à accompagner les particuliers dans une démarche d'économie d'eau. Il leur offrira un soutien concret pour l'acquisition d'équipements performants ainsi que pour l'adoption de bonnes pratiques en matière de gestion de la ressource.



Optimiser les usages de l'eau

Communes et campings

L'EPTB Gardons poursuit sa démarche d'accompagnement des collectivités et des campings pour économiser l'eau dans les lieux publics, avec 4 nouvelles communes (Saint-Bauzély, Saint-Christol-lez-Alès, Saint-Martin-de-Valgagues et Uzès) et 1 nouveau camping (Le Barralet à Collias). Comme 10 communes avant eux, ils bénéficieront d'un diagnostic complet de leurs consommations d'eau dans les bâtiments publics et espaces verts, puis seront accompagnés pour optimiser leurs pratiques.



Mesure du débit d'un robinet



Partage d'expériences

Une semaine avec nos homologues québécois de COPERNIC

Du 22 au 27 juin, l'EPTB Gardons a eu le plaisir d'accueillir une délégation de COPERNIC, organisme de bassin versant (OBV) du Québec, pour une semaine de visites de terrain, d'échanges et de partage d'expériences sur notre bassin versant.



Visite sur le Briançon, qui a été renaturé sur 3,5 km à Thézières

COPERNIC est l'organisme de concertation en charge de la gestion de l'eau sur les bassins versants de la rivière Nicolet, au Sud du Québec. Organisme à but non lucratif, ses missions se rapprochent de celles de notre Commission locale de l'eau, mais comportent également du soutien technique et un rôle important d'information et de sensibilisation du grand public.

Des échanges fructueux de part et d'autre de l'Atlantique

Depuis plusieurs années, l'EPTB Gardons et COPERNIC ont pris l'habitude d'échanger et de se rencontrer sur nos bassins versants respectifs. L'objectif premier

de ces rencontres est le partage d'expériences, dans nos différents domaines d'expertise, communs ou spécifiques, afin que chacun gagne en compétence.

Rencontre avec les élus

Mardi 24/06, l'équipe a été reçue à la mairie d'Alès, pour un petit-déjeuner avec le Président de l'EPTB Gardons, Max ROUSTAN, en compagnie de Méryl DEBIERRE, 1ère Vice-Présidente et de Christophe RIVENQ, Maire d'Alès et Président d'Alès Agglomération.

Des visites thématiques

Tout au long de la semaine, nos amis québécois ont pu mieux appréhender

la gestion de l'eau sur notre territoire, à travers des visites thématiques, dont la plupart étaient aussi ouvertes aux élus de l'EPTB et membres de la CLE :

- le risque inondation (St-Geniès-de-Malgoirès) ;
- la qualité des eaux (Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille) ;
- la gestion de l'eau en forêt (Saint-Jean-du-Gard) ;
- la gestion des sols en milieu agricole (Ribaute-Les-Tavernes) ;
- la gestion de l'eau en moyenne montagne (Peyrolles) ;
- la restauration des milieux aquatique (bas Gardon)
- la ressource en eau (karst) et le patrimoine naturel et culturel associé (gorges du Gardon).



A la mairie d'Alès, avec M. ROUSTAN, Président de l'EPTB, M. RIVENQ, Maire d'Alès et Président d'Alès Agglomération et Mme DEBIERRE, 1ère Vice-Présidente de l'EPTB Gardons

Le livret de l'eau et de la rivière est en préparation : il sera composé de fiches indépendantes, pour mieux comprendre les enjeux de l'eau et les missions de l'EPTB !

La CLE des Gardons fait peau neuve ! Elle bénéficiera bientôt d'un nouveau logo et d'une charte graphique, à la hauteur du rôle de cette assemblée sur le territoire !

Et au milieu coulent les Gardons... Connaissez-vous ce dispositif de sensibilisation du CPIE du Gard destiné au grand public et aux scolaires ? Pour en savoir + : 04 66 52 61 38

Rivière en bon état

Le Gardon d'Alès amont à son tour récompensé !

M. Nicolas MOURLON, nouveau directeur de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a remis officiellement la distinction « Rivière en bon état » au Gardon d'Alès amont, le 10 avril 2025 à Saint-Privat-de-Vallongue, à proximité de la source du cours d'eau.



Le Gardon d'Alès « amont » correspond au Gardon d'Alès depuis le col de Jalcreste jusqu'au barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge. Il collecte les eaux limpides du Dourdon et du Gardon de Ventalon, qui reçoit les sources du Gardon.



La distinction « Rivière en bon état » permet de **rendre visible les efforts pour reconquérir et conserver le « bon état » d'un cours d'eau** au sens de la Directive Cadre sur l'Eau (réglementation qui encadre la politique de l'eau à l'échelle européenne).

L'obtention de la distinction repose sur plusieurs critères :

- la diversité biologique de la rivière
- une pollution suffisamment faible par les substances organiques ou chimiques
- l'intensité des prélèvements d'eau maîtrisée par rapport au débit de la rivière
- l'absence de dégradations physiques (dignes, berges, seuils...)

- la présence d'une gouvernance claire et efficace, garante de la pérennité du bon état de la rivière.

Précédemment, 7 cours d'eau ont été distingués, soit 138 km de rivière : les Gardons de Sainte-Croix, Mialet, Saint-Martin et Saint-Germain; le Galeizon, et la Salandre. **Pour en savoir plus :** <https://www.les-gardons.fr/inauguration-riviere-en-bon-etat-du-gardon-dales-amont>

Suivez-nous !

Accédez à toutes les infos sur nos actions et les actus du bassin versant :

- **Abonnez-vous à notre page Facebook !**
- **Recevez gratuitement nos bulletins d'information**

Les Brèves des Gardons : 4 pages, 1 parution / an au printemps

Le Journal des Gardons : 8 à 12 pages, 1 parution / an à l'automne

Sur simple demande **par mail** : contact@les-gardons.fr
ou **par téléphone** : 04 66 21 73 77

Le Journal des Gardons

Bulletin d'information de l'EPTB Gardons • N°20 - Oct 2025

Directeur de publication : Max ROUSTAN

Rédacteurs en chef : Lionel GEORGES et Étienne RETAILLEAU

Conception : Nathalie VANHERLE

Dépot légal : Octobre 2025



EPTB
Gardons
Établissement Public Territorial de Bassin

6, av. Général Leclerc • 30000 Nîmes
04 66 21 73 77 • contact@les-gardons.fr
Suivez-nous aussi sur Facebook

www.les-gardons.fr